



L'adjutant Pierre Hobi pose un regard positif sur l'application de la 3^e étape du plan de stationnement

Se garer à Neuchâtel reste bon marché

De nouvelles mesures ont récemment été mises en place dans le cadre de la 3^e étape du plan de stationnement votée par le Conseil général en date du 30 juin 2008. Les parkings des Piscines, de Panespo et du Port du Nid-du-Crô sont désormais payants. Un parking P+R a été mis en place aux piscines dans le but d'inciter les pendulaires à prendre les transports publics. Des zones bleues supplémentaires ont également vu le jour à Serrières et dans le secteur Bachelin. Pierre Hobi, adjutant à la Police de la Ville, explique comment ces nouvelles mesures ont été introduites auprès de la population neuchâteloise.

Concrètement, quels sont les objectifs de cette troisième étape du plan de stationnement ?

Celle-ci présente trois grands objectifs principaux. Le premier consiste à permettre à notre ville de demeurer attractive pour ses habitants. Cet objectif se traduit par la création de zones bleues à Serrières ainsi que par l'extension des zones bleues dans le secteur Bachelin. Le second objectif doit permettre de maintenir l'attrait de notre ville pour ses visiteurs et les clients des commerces avec la mise en place de parkings payants au centre-ville. Cette mesure vise à éradiquer les voitures ventouses du centre. Le dernier objectif a pour but d'inciter les pendulaires à s'orienter vers le transfert modal. La création du parking P+R des piscines s'inscrit pleinement dans cette intention.



Comment s'est déroulée la récente mise en place des parkings payants et du P+R des piscines ?

Avant de mettre cette mesure en place, nous avons informé la population par le biais d'affiches, par notre site et par la presse. Durant la semaine qui a suivi la mise en place des



Cette carte donne la possibilité à son détenteur de se garer gratuitement au parking P+R des piscines.

parkings payants, nous avons mis plusieurs collaboratrices et collaborateurs à disposition des clients dans le but de les renseigner sur le nouveau fonctionnement des parkings. Nous avons également rencontré quelques problèmes techniques au niveau des caisses. Ce problème de jeunesse des installations est réglé.

Comment est-il possible d'obtenir un sésame pour le P+R des piscines ?

Il est nécessaire de remplir trois conditions. La personne intéressée doit être domiciliée en dehors de la commune de Neuchâtel. Elle doit être en possession d'un abonnement général CFF ou d'un abonnement onde verte couvrant deux zones, dont au moins une située sur la commune.

Cette personne doit également travailler sur le territoire communal. La demande d'une carte pour le parking P+R des piscines peut se faire par internet sur www.policeneuchatel.ch, par courrier à l'adresse Police de Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital 6, 2000 Neuchâtel ou sur place à cette même adresse. Il est également possible de se renseigner par téléphone, au 032 722 22 22 ou par fax, au 032 722 22 29.

Pour recevoir leur sésame, les personnes intéressées doivent remplir un formulaire accompagné de trois documents attestant qu'elles remplissent les conditions nécessaires. Il s'agit du permis de domicile, de l'abonnement général CFF ou onde verte deux zones et d'une attestation de l'employeur.

Actuellement, quels tarifs sont en vigueur pour les places de parc du territoire communal ?

La 3^e étape du plan de stationnement a permis d'introduire la gratuité de 12h00 à 13h30 pour les parkings des Piscines, du Port du Nid-du-Crô, de Panespo et des Jeunes-Rives. Les 30 premières minutes de stationnement gratuites sont également entrées en vigueur pour ces parkings ainsi que pour toutes les places d'une durée supérieure à 30 minutes.

« Les hôtels et les visiteurs peuvent obtenir des vignettes de stationnement. »

Ainsi, une personne qui se gare au parking de Panespo à 11h30 et repart avant 13h30 ne paie pas. Il faut rajouter un franc par heure de parcage supplémentaire. Il convient également de signaler une particularité technique concernant les horodateurs. Si une personne souhaite faire des courses en ville par exemple, il lui faudra mettre 10 centimes dans la machine pour attester de son heure d'arrivée. A partir de cet instant, la personne en question aura 36 minutes pour faire ses courses.

Quels changements ont eu lieu au niveau des zones bleues ?

Pour cette année, l'application concrète de la troisième étape du plan de stationnement est de créer la zone 11 à Serrières, d'incorporer les immeubles de la rue de l'Ecluse dans les zones 1 et 4 et l'extension de la

zone 7 dans le secteur Bachelin. Le marquage des zones bleues n'est pas encore terminé. Par la suite, d'autres travaux pourraient être entrepris selon la clause du besoin. Comme pour le parking P+R, il est possible d'obtenir des vignettes zones bleues et zone piétonne pour les résidents, les entreprises ainsi que les pendulaires dynamiques. Les hôtels ainsi que les visiteurs peuvent également obtenir des vignettes de stationnement. Des autorisations d'accès à la zone piétonne peuvent être délivrées en cas de travaux, de déchargement de matériel, de soins, etc. Les formulaires de demandes et les conditions d'octroi sont disponibles sur www.policeneuchatel.ch.

Quel regard posez-vous sur le stationnement à Neuchâtel en comparaison avec d'autres villes de Suisse romande ?

Le stationnement en ville de Neuchâtel est nettement moins cher qu'ailleurs. Nous pratiquons des tarifs moins élevés que des villes comme Lausanne, Berne ou même Bienne. La troisième étape du plan de stationnement



est un tout. Nous avons fixé des priorités en mettant en place des parkings payants, un parking P+R ainsi que des zones bleues supplémentaires. Sans l'un de ces trois éléments, le plan de stationnement ne serait pas cohérent. Le fait de devoir payer un parking qui était auparavant gratuit peut être difficile à faire passer auprès de la population qui est touchée de près par ce plan de stationnement. Il est donc nécessaire que les Neuchâtelois et les usagers de toutes provenances puissent comprendre les buts liés à la politique de stationnement appliquée dans notre ville, ceci dans sa globalité.

Anne Kybourg